



RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

ALBIGNY
CHAMPAGNE
CHASSELAY
COLLONGES
COUZON
CURS
LHONEST

L'ISSIEU
POLEYMBIEUX
QUINCIEUX
ST-CYR
ST-DIDIER
ST-GERMAIN
ST-REMIAN

GRANDLYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 14/02/2022

<p>- Nombre de délégués en exercice : 33</p> <p>- Nombre d'élus présents : 21</p> <p>- Nombre de votants : 30</p> <p>Date de la convocation 26/01/2022</p> <p>Certifiée exécutoire par : Transmission en préfecture le : 18/02/2022</p> <p>Affichage du compte-rendu : le 18/02/2022</p>	<p>Présents ayant participé au vote : Pascale BAY - Marc BIGOT - Cyrille BOUVAT – Jérémy CAMUS - Blandine COLLIN - Pascal DAVID - Franck DECRENISSE - Elisabeth DE FREITAS - Béatrice DELORME - Véronique GAZAN – Pierre GOUVERNEYRE - Jean-Marie HOMBERT - Thierry GOYET – Laure JOLY - Valérie KATZMAN - Bertrand MADAMOUR - Guillaume MALOT - Anne-Laure MATHIAS - Jacques PARIOST - Jean-Luc POIRIER - Max VINCENT (21)</p> <p>Absents excusés ayant donné un pouvoir : Pierre ATHANAZE (pouvoir donné à Jérémy CAMUS) - Emmanuel BERNARD (pouvoir donné à Elisabeth DE FREITAS) - Séverine HEMAIN (pouvoir donné à Blandine COLLIN) – Catherine LAFORET (pouvoir donné à Bertrand MADAMOUR) - Béatrice REBOTIER (pouvoir donné à Max VINCENT) - Thomas TEILLON (pouvoir donné à Béatrice DELORME) (6)</p> <p>Absents représentés par un suppléant ayant une voix délibérative : Corinne CARDONA (représenté par Jacques-Olivier VIAL arrivé pour la 5^{ème} délibération) - Julien TREUILLOT (représenté par Rémy GAZAN) - Cyrille FIARD (représenté par Jean-Luc MARTIN) - Eric MADIGOU (représenté par Benoit VAN HILLE) - (4)</p> <p>Absents non représentés : Karine LUCAS - Armand-Louis DE MONTRICHARD –(2)</p> <p>Secrétaire de Séance élu : Guillaume MALOT</p>
---	---

Le **lundi 14 février 2022, à 19h00**, les membres du Conseil Syndical sont réunis au Centre Paul Morand de Champagne au Mont d'Or, convoqués par courriel du 26/01/2022, sous la présidence de Madame Béatrice DELORME.

Délibération du Conseil Syndical n° 2022-02-02

NOMINATION D'UN.E DELEGUE.E A L'AGENCE D'URBANISME

Rapporteur : Béatrice DELORME –PRESIDENTE

Suite à la démission de M. Thomas TEILLON, le SMPMO doit nommer un.e nouveau.elle délégué.e à l'Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine de Lyon. Il est proposé que Mme Véronique GAZAN soit la nouvelle déléguée.

En tant qu'adhérent, le SMPMO a toute sa place dans le 3^{ème} collège « Membres de l'agglomération lyonnaise et autres membres ».

Les prochaines **réunions conjointes de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration** se tiendront :

- Le jeudi 31 mars 2022 de 9h30 à 12h
- Le vendredi 24 juin 2022 de 9h à 12h

Le Conseil Syndical valide la nomination de Mme Véronique GAZAN entant que déléguée du SMPMO au sein de l'Agence d'Urbanisme.

Les résultats des votes sont :

0 voix CONTRE - 0 ABSTENTION et 30 voix POUR

*Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.
Suivent au registre les signatures des membres présents.*

*Copie certifiée conforme,
A Limonest, le 08/12/2021*

Béatrice DELORME,
Présidente

La Présidente :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (67 rue Servient, 69433 LYON Cedex 03) ou par le biais de l'application informatique Télé-recours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.